



**RESILUX**

**RESILUX**  
**Société Anonyme**  
**Damstraat 4 – 9230 Wetteren**  
**RPM Dendermonde – TVA BE 0447.354.397**

## INFORMATION ANNUELLE

L'information dans ce document est fournie en vertu du Titre X (les articles 65 et 66) de la Loi du 16 juin 2006 relative aux offres publiques d'instruments de placement et aux admissions d'instruments de placement à la négociation sur des marchés réglementés (ci-après: la 'Loi Prospectus').

Ce document contient un aperçu de **toutes les informations que la SA Resilux a publié ou a rendu publique** pour satisfaire à ses obligations au regard des dispositions législatives communautaires et nationales concernant la réglementation en matière de valeurs mobilières, de droit des sociétés, d'émetteurs de valeurs mobilières et de marchés de valeurs mobilières **durant la période du 1er juin 2010 jusqu'au 26 mai 2011 inclus** (ci-après: la 'Période').

Ce document est repris sur le site web de la société ([www.resilux.com](http://www.resilux.com)), d'après les articles 21 et 66, § 4 de la Loi Prospectus.

Toute l'information reprise dans ce document peut être consultée sur le site web de la société ([www.resilux.com](http://www.resilux.com)), sous le titre 'Investor relations'. Les informations peuvent également être obtenues sur simple demande au siège social de la société.

La société prévient que certaines informations peuvent être obsolètes. Le contenu et la fiabilité de l'information doivent donc être interprétés à la date de publication.

### 1. PROSPECTUS (ET SUPPLÉMENTS DE PROSPECTUS)

---

La Société n'a pas publié de prospectus au cours de la Période.

### 2. INFORMATIONS AUX ACTIONNAIRES

---

#### 2.1. Assemblées générales

- procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 21 mai 2010
- convocation à l'assemblée générale ordinaire du 20 mai 2011
- convocation à l'assemblée générale extraordinaire du 20 mai 2011

<http://www.resilux.com/index.php?page=Financial/Generalmeeting.php>

#### 2.2. Calendrier financier

Le calendrier financier est actualisé régulièrement.

<http://www.resilux.com/index.php?page=Financial/General.php>

#### 2.3. Statuts

La plus récente modification des statuts date du 20 mai 2011 (à publier dans les annexes du Moniteur Belge).

Le projet de cette modification des statuts est inclus dans les propositions de décision, comme établies dans la convocation à l'assemblée générale extraordinaire du 20 mai 2011 (cf. ci-dessus, 2.1.).

La nouvelle coordination des statuts sera bientôt disponible sur le site web de la société.

<http://www.resilux.com/index.php?page=Financial/Corporate.php>

#### 2.4. *Service financier*

Le service financier relatif aux actions Resilux NV est assuré par SA Bank Degroof.

<http://www.resilux.com/index.php?page=Financial/General.php>

#### 2.5. *Dénominateur – structure de l'actionariat*

Le capital social de la Resilux SA est fixé à 17.183.856,00 EUR, représenté par 1.980.410 actions sans valeur nominale, représentant chacune  $1/1.980.410^{\text{ième}}$  du capital social. A la suite de l'émission par la société d'un plan de warrants fin 2002, des warrants ayant un prix d'exercice par warrant de 65,41 EUR étaient attribués au personnel de la société, dont 11.289 étaient encore en cours. Ce plan a pris fin en octobre 2010. Aucun warrant a été exercé.

Les plus récents changements à la structure de l'actionariat de la société (qui datent du 6 mai 2010) sont publiés sur le site web de la société.

<http://www.resilux.com/index.php?page=Financial/General.php>

#### 2.6. *Modification des droits attachés aux titres*

L'assemblée générale extraordinaire du 15 mai 2009 a adopté la proposition du Conseil d'Administration relative au raccourcissement de la période de conversion d'anciens titres au porteur en titres dématérialisés ou nominatifs du 31 décembre 2013 au 31 décembre 2010.

Par conséquent, au 1er janvier 2011, tous les droits liés aux titres au porteur qui n'étaient pas convertis sur demande de leur porteur au cours de la période de conversion réduite (31 décembre 2010) étaient suspendus jusqu'à ce que le titulaire a converti les titres au porteur concernés en titres dématérialisés ou nominatifs.

#### 2.7. *Nouvelles émissions d'emprunts*

Non applicable dans la Période.

#### 2.8. *Information des procurations*

- procuration permettant la participation à l'assemblée générale ordinaire du 20 mai 2011
- procuration permettant la participation à l'assemblée générale extraordinaire 20 mai 2011

<http://www.resilux.com/index.php?page=Financial/Generalmeeting.php>

### **3. RAPPORTS SPÉCIAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET PROJETS DE MODIFICATION DES STATUTS**

---

#### 3.1. *Rapports spéciaux du conseil d'administration*

Le rapport du Conseil d'Administration du 20 avril 2011 en application de l'article 604 du Code des Sociétés concernant le capital autorisé était rédigé et publié sur le site web de la société.

<http://www.resilux.com/index.php?page=Financial/Statutory.php>

### 3.2. Projets de modification des statuts

La plus récente modification des statuts date du 20 mai 2011 (à publier dans les annexes du Moniteur Belge).

Le projet de cette modification des statuts est inclus dans les propositions de décision, comme établies dans la convocation à l'assemblée générale extraordinaire du 20 mai 2011 (cf. ci-dessus, 2.1.).

<http://www.resilux.com/index.php?page=Financial/Generalmeeting.php>

## 4. COMMUNIQUÉES DE PRESSE

---

- Le 8 juillet 2010                      Resilux est IPS constituant la société Air0-Lux AG
- Le 26 août 2010                     Résultats 1er semestre 2010
- Le 30 novembre 2010             Dématérialisation des titres au porteur et raccourcissement de la période de conversion au 31 décembre 2010
- Le 17 mars 2011                     Résultats annuel 2010
- Le 26 avril 2011                    Renomination d'administrateurs indépendants non exécutifs
- Le 24 mai 2011                     Paiement de dividende 2010

<http://www.resilux.com/index.php?page=Financial/Pressreleases.php>

## 5. INFORMATION FINANCIÈRE PÉRIODIQUE

---

### 5.1. Rapport financier annuel

- Rapport annuel 2010 (y compris entre autres les comptes annuels consolidés 2010, le rapport consolidé 2010 du Conseil d'Administration, le rapport consolidé 2010 du Commissaire et les comptes annuels statutaires abrégés 2010 de Resilux SA)

<http://www.resilux.com/index.php?page=Financial/Annualreports.php>

### 5.2. Rapport financier semestriel

- Rapport financier semestriel 2010

<http://www.resilux.com/index.php?page=Financial/Halfyearlyreports.php>

### 5.3. Déclarations intermédiaires

- Déclaration intermédiaire du 10 novembre 2010
- Déclaration intermédiaire du 12 mai 2011
- 

<http://www.resilux.com/index.php?page=Financial/Intermediate.php>

### 5.4. Comptes annuels statutaires et rapports y afférents

- Comptes annuels 2010
- Rapport du Conseil d'Administration 2010
- Rapport du Commissaire 2010

<http://www.resilux.com/index.php?page=Financial/Statutory.php>

## 6. DÉCLARATIONS DE TRANSPARENCE

---

La société n'a pas reçu de nouvelles déclarations de transparence au cours de la Période.

## 7. CORPORATE GOVERNANCE

---

La Charte de Corporate Governance était mis à jour et publié sur le site web de la société le 1er avril 2011.

<http://www.resilux.com/index.php?page=Financial/Corporate.php>

## 8. DIVERS

---

### 8.1. *Déclarations conformément à l'article 74, § 7 de la Loi du 1 avril 2007 relative aux offres publiques d'acquisition*

- La société n'a pas reçu de nouvelles déclarations au cours de la Période.

### 8.2. *Publication des opérations des dirigeants conformément à la Loi du 2 août 2002 relative à la surveillance du secteur financier et aux services financiers*

En ce qui concerne les transactions relative aux actions de la SA Resilux au sens de la Loi du 2 août 2002, la SA Resilux réfère à la publication sur le site web de la CBFA.

<http://www.resilux.com/index.php?page=Financial/General.php>

<http://www.cbfa.be/nl/fm/mm/ist/dBeginFrmInsTrans.asp>

### 8.3. *Publications aux Annexes du Moniteur belge*

- Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 21 mai 2010 (Annexes aux Moniteur Belge du 11 juin 2010)
- Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 21 mai 2010 (Annexes aux Moniteur Belge du 11 juin 2010)
- Extrait de la communiqué de presse du 30 novembre 2010 (Annexes aux Moniteur Belge du 14 décembre 2010)

[http://www.ejustice.just.fgov.be/tsv\\_pub/tsv\\_sum\\_a\\_n.htm](http://www.ejustice.just.fgov.be/tsv_pub/tsv_sum_a_n.htm)